REGISTRE DES QUESTIONS

INFORMATIONS CONCERNANT L'ANNONCE

Collectivité :	Ville de Nancy
Type d'annonce :	Avis d'appel à la concurrence
Type de procédure :	Procédure adaptée ouverte pour un montant inférieur à 90 000 euros HT
Référence :	2026_VDN_DIAG_CERCLE_TRAVAIL
Date de mise en ligne :	Le lundi 26 octobre 2026 à 11:00:01
Date de clôture :	Le vendredi 20 novembre 2026 à 12:00:00
Titre :	Mission de diagnostic patrimonial et technique préalable aux travaux d'amélioration de l'accessibilité, de la sécurité et d'adaptation des espaces scéniques et techniques de la Salle Vallin du Cercle du travail à Nancy
Descriptif :	Mission de diagnostic patrimonial et technique préalable aux travaux d'amélioration de l'accessibilité, de la sécurité et d'adaptation des espaces scéniques et techniques de la Salle Vallin du Cercle du travail située au 1 bis rue Drouin à Nancy

REGISTRE DES QUESTIONS / REPONSES REPONDUES COLLEGIALEMENT

Question n° 2

Posée le 04/11/2026 à 18:40:04

Bonjour,
Pourriez-vous préciser, concernant les investigations complémentaires, géotechniques notamment, les études et reconnaissances prises en charge par la MOA et celles devant être incluses dans le présent marché ?
Merci

Question modifiée par la collectivité

Pourriez-vous préciser, concernant les investigations complémentaires, géotechniques notamment, les études et reconnaissances prises en charge par la MOA et celles devant être incluses dans le présent marché ?

Répondue le 06/11/2026 à 16:25:05

Bonjour,

La maîtrise d'ouvrage assurera la responsabilité de la commande et de la prise en charge financière des investigations complémentaires nécessaires à la bonne réalisation de la mission de diagnostic patrimonial. Elle désignera les prestataires chargés de leur réalisation.
Le titulaire du marché aura pour mission d'identifier et de signaler à la MOA, en temps utile, les besoins en investigations complémentaires qu'il estimera nécessaires à l'accomplissement de sa mission. Il précisera leur nature, leurs objectifs et les éventuelles contraintes techniques associées.
Il assurera également la coordination technique de ces investigations avec les prestataires mandatés par la MOA, en veillant à leur bonne articulation avec le déroulement de sa mission.
À ce titre, il prendra connaissance des résultats obtenus, en vérifiera l'adéquation avec les besoins de sa mission et les exploitera dans le cadre de ses prestations.
La réalisation matérielle des investigations ne relève toutefois pas du titulaire du présent marché. Elle sera confiée à des prestataires spécialisés, sous la responsabilité de la MOA.

Ces prestations ne sont donc pas à intégrer dans le chiffrage du présent marché.

Bien cordialement

Question n° 1

Posée le 04/11/2026 à 18:39:04

Bonjour
Les études d'APD et de PRO prévoient des : plans de chauffage, ventilation, plomberie et installations électriques ; bilans thermiques, de puissance et de consommation ; note acoustique ; études d'approvisionnement énergétique et attestations thermiques.
Or, il n'est pas demandé de BET fluides au RC. Pourriez-vous confirmer la nécessité d'intégrer à l'équipe un BET portant ces compétences ? Ainsi que confirmer les études souhaitées ?
Merci

Répondue le 05/11/2026 à 08:57:11

Bonjour,
La question posée ne semble pas en lien avec la consultation d'AMO pour le cercle du travail. Il ne s'agit pas d'une mission de maîtrise d'œuvre.
Pouvez-vous nous préciser dans quelle pièce figurent des études d'APD et PRO ?
Merci par avance
Bien cordialement